



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 52955

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la nécessaire représentation des retraités dans les différents organismes appelés à prendre des décisions les concernant, comme plusieurs fédérations de retraités en font régulièrement la demande. En effet, compte tenu de la très faible part des retraités adhérents à des organisations syndicales, il est de plus en plus difficile de contester que cette représentation puisse être assurée par les fédérations auxquelles les retraités adhèrent. Il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour assurer cette meilleure représentation des retraités.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52955

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2000, page 6185